

Questions orales

● (1440)

Le gouvernement est en faveur de l'investissement étranger, car il crée des emplois. Le gouvernement est à l'origine de dispositions dans certains secteurs clés. C'est ainsi que nous sommes intervenus dans le domaine des communications et de la culture. Même chose dans le domaine de l'énergie. Nous avons également modifié Investissement Canada pour faciliter l'entrée des investissements étrangers, car ceux-ci apportent de nouveaux emplois.

LE CONTRÔLE SUR L'INVESTISSEMENT AMÉRICAIN

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore à la ministre qui n'a peut-être pas vu les tableaux que nous avons reçus aujourd'hui et qui montrent que 99 p. 100 des emplois créés au Canada, en sept ans, étaient le fait de sociétés canadiennes. Alors que les sociétés américaines réalisaient le tiers des bénéfices, elles ne créaient que 1 p. 100 des emplois.

Ma question à la ministre est la suivante. N'est-il pas vrai que le Canada s'engage à n'exercer aucun contrôle sur l'investissement américain dans ce pays pour une période de 10 ou 20 ans? Nous sommes incapables de faire quoi que ce soit dans des situations comme celle qui existe chez Firestone à Hamilton. Le gouvernement dispose de notre droit de protéger les emplois des Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les allégations du député sont absolument fausses et sans fondements, et elles ne méritent pas d'autre réponse.

LES MARCHÉS PUBLICS—L'INCIDENCE DE L'ACCORD SUR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le premier ministre a déclaré que les programmes de développement régional ne seraient pas touchés par l'Accord de libre-échange.

Le 28 février 1986, la ministre des Approvisionnements et Services annonçait qu'en vertu du Programme des perspectives de l'Atlantique, le gouvernement achèterait pour 600 millions de dollars de plus dans les provinces atlantiques au cours des quatre prochaines années. Dans son communiqué, la ministre affirmait que ces nouvelles dépenses créeraient en moyenne 5 000 emplois par année dans cette région.

Je demande au vice-premier ministre d'admettre que les dispositions sur les marchés publics contenues dans l'Accord de libre-échange mettront fin au Programme des perspectives de l'Atlantique et, conformément aux propres prévisions du gouvernement, feront perdre en moyenne 5 000 emplois par année aux provinces atlantiques.

Des voix: Bravo!

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois que cette question est typique des attaques lancées par l'opposition...

M. Axworthy: Dans ce cas, répondez-y!

Mlle Carney: ... pour tenter de susciter des craintes au sein de la population.

Les affirmations du député sur les marchés publics sont fausses. Il est faux que notre Programme des perspectives de l'Atlantique soit touché. Les dispositions sur les marchés publics contenues dans l'Accord de libre-échange ne modifient en rien le Programme des perspectives de l'Atlantique mis sur pied par le gouvernement.

LE PROGRAMME D'ADAPTATION

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, tout ce que nous cherchons dans la réponse évasive de la ministre, c'est un fond de vérité.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: En réalité, le gouvernement canadien vient d'accepter de s'approvisionner auprès des sociétés américaines. Il ne pourra plus garantir aux régions canadiennes un certain volume d'approvisionnement, notamment aux provinces de l'Atlantique, voire à celles de l'Ouest, en vertu du programme de diversification pour l'Ouest.

Je demande à nouveau à la ministre de nous dire de quelle manière le gouvernement du Canada remplacera, dans le cadre du vaste programme d'aide dont parle le premier ministre, les 5 000 emplois que nous allons perdre dans la région de l'Atlantique et les initiatives prévues dans le programme de diversification pour l'Ouest et que l'accord de libre-échange va reléguer aux oubliettes.

Des voix: Bravo!

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis obligée de répéter que le député se trompe. L'accord ne renferme aucune disposition qui puisse nuire aux sociétés...

M. Tobin: Stewart McInnes l'a confirmé hier.

Mlle Carney: ... visées par les programmes concernant l'Atlantique et les provinces de l'Ouest. Je vais donc reprendre ce que j'ai dit hier à la Chambre. Un accord de libre-échange ne donne pas le droit d'empiéter...

M. Tobin: Le ministre qui est placé derrière vous l'a confirmé hier.

Mlle Carney: Je regrette, mais le député ne veut pas m'écouter.